



Ordonnance de télécom CRTC 2013-109

Version PDF

Ottawa, le 6 mars 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société TELUS Communications/ Téléphone Guèvremont inc.	Entente concernant la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-T66-201303784	le 22 février 2013
Société TELUS Communications/ NorthernTel, Limited Partnership	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-T66-201303859	le 22 février 2013

Secrétaire général